

Assemblée générale ordinaire

Mardi 11 mars 2025 à 17h00

Tibits, Lausanne + En ligne via Zoom

Ordre du jour, selon l'art. 6 des statuts

1. Constitution de l'Assemblée générale
2. Rapports d'activités 2024
3. Rapport financier 2024
4. Rapport de l'organe de révision
5. Revue des memberships collectifs et offres de sponsoring (tarifs et structure)
6. Approbation des rapports et décharge des organes
7. Élections
8. Activités 2025
9. Présentation du budget 2025 et approbation
10. Divers, Q&A

Pour figurer à l'ordre du jour, la proposition d'un membre doit être reçue et être en mains de la secrétaire générale par écrit (adresse ci-dessous) au moins dix jours avant la date de l'assemblée pour qu'elle puisse être portée à la connaissance des membres de la SMP, comme complément à l'ordre du jour. Aucune décision ne peut être prise en dehors de l'ordre du jour (art. 6.6 des statuts).

Nous nous réjouissons de vous rencontrer nombreux.



Le Président
Thierry Labriet



La Secrétaire générale
Delphine Poussereau

Genève, le 03 février 2025